



laPetiteGazette de Seraing

Janvier 2019

Rejoignez-nous sur www.seraing.be ou sur facebook.com/villedeseraing

Le mot du Bourgmestre

**Chères Sérésiennes,
Chers Sérésien,**

Ce premier éditto de l'année 2019 est avant tout pour moi l'occasion de vous souhaiter mes meilleurs vœux. J'espère que 2019 sera synonyme de santé, de joie et de prospérité pour chacune et chacun d'entre vous. Le mois de janvier constitue pour toutes et tous l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, mais également le moment pour se projeter dans l'avenir. A cet égard, et à titre personnel, 2018 fut une année riche en bouleversements et j'aborde 2019 avec l'esprit résolument décidé à faire de Seraing, davantage, la Cité du bien-être, du développement économique, mais également de l'entraide.

Ces quelques lignes me permettent également de faire un focus sur la déclaration de politique communale. La vie politique locale est en effet rythmée par de grandes échéances. Au premier rang d'entre elles, figure l'adoption de cette déclaration de politique communale qui définit les grandes orientations qui guideront l'action de la majorité pour les six années à venir.

Dans ce contexte, notre action reposera sur deux piliers : la prospérité et la solidarité.

Notre premier objectif sera de garantir la prospérité au profit de tous et non la prospérité de quelques-uns au détriment de celle des autres. D'une façon plus concrète, cette recherche de prospérité se traduira notamment par la poursuite du redéploiement économique et urbanistique de notre ville.

Ainsi, nous concrétiserons les projets contenus dans le Master Plan. Nous accorderons également une attention particulière à la mobilité et spécialement à l'extension du tram jusque la gare routière de Jemeppe. La prospérité résidera aussi dans le bien-être environnemental. Nous serons donc particulièrement attentifs au respect des principes de développement durable.

Le deuxième objectif que nous poursuivons sera la solidarité. Dans cette optique, nous mènerons une politique sociale ambitieuse. Ainsi, nous veillerons à renforcer la cohésion sociale et lutterons contre toutes les formes de précarité et de discriminations. Cette solidarité sera également inter-

générationnelle. Une attention particulière sera accordée à nos aînés. La solidarité passera également par le maintien d'un enseignement performant ou par une offre encore accrue de places d'accueil de la petite enfance.

Il est important pour moi d'expliquer la logique qui a présidé au choix de ces deux objectifs politiques. Sans la solidarité, la prospérité conduit inmanquablement à l'égoïsme et au repli sur soi, à une société où règne le calcul froid de l'individualisme et la loi du plus fort. Parallèlement, la prospérité constitue inmanquablement un facteur d'évolution et de progrès pour tous. Comme vous l'aurez compris, la solidarité et la prospérité se croisent, se complètent, s'autolimentent.



**Votre Bourgmestre,
Francis Bekaert**

En conclusion, la politique de prospérité et de solidarité que nous entendons mener visera à trouver un juste équilibre entre idéalisme stérile et réalisme désenchanté.

Se chauffer au bois... Conseils pratiques

En cette période hivernale, l'AwAC (Agence wallonne de l'air et du climat), la Wallonie (SPW Energie et SPW Environnement) et l'a.s.b.l. Valbiom relancent leur campagne de sensibilisation wallonne «La Maîtrise du Feu» dont l'objectif est d'apporter des conseils utiles aux citoyens pour une utilisation optimale de leur appareil de chauffe.

L'objectif principal de la campagne est de veiller à ce que les (futurs) citoyens qui utilisent un système de chauffage

alimenté au bois bûche utilisent leur appareil correctement.

Comment ? En insistant sur le fait que : pour être économique, sain et peu polluant, le chauffage au bois doit être mis en œuvre dans de bonnes conditions (choix du matériel, sélection du bois, alimentation du foyer, entretien...).

Près de 25% des ménages wallons utilisent d'une manière ou d'une autre le bois comme source d'énergie chez eux. Il apparaît donc essentiel d'inciter ce public et le futur

utilisateur de ce type de chauffage à adopter une attitude respectueuse de l'environnement vis-à-vis de son appareil (en particulier, lors des «pics de pollution»).

Un comportement responsable permettra non seulement de réduire les émissions de particules fines et autres polluants atmosphériques, mais aussi

d'augmenter l'efficacité de la combustion.

Vous utilisez le bois pour vous chauffer ? Alors, rendez-vous sur le site www.lamatrisedufeu.be,

où un livret de conseils est mis gratuitement à votre disposition.



Célébrations des noces d'OR et de DIAMANT

Durant le dernier trimestre 2018, 21 couples de Sérésiens ont été célébrés à l'occasion de l'anniversaire de leurs noces; précisément 16 noces d'OR et 5 noces de DIAMANT.

Dans une ambiance solennelle et conviviale, la plupart des cérémonies ont été accueillies dans un écrin architectural somptueux: le Château du Val Saint-Lambert.

Elles ont été célébrées par l'officier de l'État Civil, M^{me} Sabine Roberty, et par les échevines M^{mes} Julie Geldof et Déborah Gérardon ainsi que par l'ancien bourgmestre, M. Alain Mathot.



Noces d'Or des époux BONAFEDE-PIRARD
Le 6 octobre



Noces d'Or des époux PANAYE-GOLINVAL
Le 6 octobre



Noces d'Or des époux
TSHIKUDI BAKAJIKA-KAMUANGA BANDUNGILA
Le 6 octobre



Noces d'Or des époux PUMA-MURACA
Le 13 octobre



Noces de Diamant des époux VINCKE-MELKIN
Le 13 octobre



Noces d'Or des époux BEAUPAIN-GUILLAUME
Le 20 octobre



Noces d'Or des époux CAMPANARO-GALLO
Le 20 octobre



Noces d'Or des époux DEHAES-LEPINNE
Le 20 octobre



Noces d'Or des époux BADAMI-LALOMIA
Le 27 octobre



Noces de Diamant des époux CASSOL-UPUPA
Le 27 octobre



Noces d'Or des époux MAURY-MELEN
Le 27 octobre



Noces de Diamant des époux BACCHETTA-STUPPINI
Le 3 novembre



Noces de Diamant des époux
FERNANDEZ PALMA-DE LA ROSA GARCIA
Le 3 novembre



Noces d'Or des époux TIELENS-PLEYERS
Le 17 novembre



Noces d'Or des époux DI LIBERTO-VITELLO
Le 1^{er} décembre



Noces d'Or des époux LONGREE-NIESSEN
Le 1^{er} décembre



Noces d'Or des époux D'AULERIO-GALLINA
Le 15 décembre



Noces d'Or des époux NIKOLIC-VANDERHOVEN
Le 15 décembre



Noces d'Or des époux VAN DEN SANDE-LIGNON
Le 22 décembre



Noces de Diamant des époux BOTTICCHIO-DE LAZZARI
Le 29 décembre



Noces d'Or des époux LICATA-FIORENZA
Le 29 décembre



Échevinat
de l'État Civil
Sabine Roberty
Population, État civil,
Sépultures, Infrastructures
cimetières



Renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil (CCA)

sous la présidence d'ALAIN DECERF, Echevin de l'enseignement, de la petite enfance et de l'ATL

Devenez membre de la CCA de la Ville de Seraing... RDV le 20/02 à notre afterwork

Œuvrez pour un accueil de qualité des enfants (2,5 à 12 ans) en dehors du temps scolaire

Qu'est-ce qu'une CCA ?

- Lieu de rencontre et d'échange
- Soutien au développement de projets
- Développement de votre réseau et création de nouveaux partenariats

Projets déjà réalisés

- Fête ATL (6 éditions)
- 9 plaines d'été
- 3 centres Happy Days (congés scolaires)
- Initiations sportives dans les écoles
- Page Facebook ATL Seraing

Intéressé ?

Participez à notre Afterwork convivial
ce mercredi 20 février à 18h30 au centre culturel de Seraing.

Inscription obligatoire par mail atl@seraing.be ou 04/330.85.09



Échevinat
de l'Enseignement

Alain Decerf

Enseignement, Petite enfance,
Accueil extrascolaire,
Académie communale de musique
Amélie Dengis

L'amicale des pensionnés du TEC de Jemeppe arrête ses activités



Une page de la Ville de Seraing s'est tournée le 18 décembre dernier. Après 40 ans d'existence, le club de l'amicale des pensionnés du TEC à Jemeppe a officiellement cessé ses activités. Les gérants, Francis Pirotte et son épouse,

Anne-Marie Grégoire, ont décidé de stopper le comité pour raisons personnelles en ayant pris le soin de répandre la nouvelle auprès de leurs membres, qui étaient

plus ou moins au nombre de 40. Et comme aucun d'entre eux ne s'est proposé pour reprendre la gestion du club, celui-ci a été dans l'obligation de fermer ses portes. Suite à cette décision importante, le bourgmestre, accompagné du président du CPAS, Eric Vanbrabant, a décidé de recevoir Francis Pirotte et Anne-Marie Grégoire ce lundi 14 janvier dans son bureau. Après avoir été félicités pour le travail effectué au sein de leur ASBL, les deux Sérésiens ont respectivement reçu un cadeau de remerciement. Un geste qui a fait extrêmement plaisir aux anciens gérants du club de l'amicale des pension-

nés du TEC qui ont toujours mis un point d'honneur à offrir de bons moments à leurs nombreux adhérents.

Pour rappel, ce comité a été créé en 1978. Tout d'abord exclusivement réservé aux chauffeurs de bus pensionnés et à leurs épouses, il a su finalement accueillir d'autres membres importants du TEC. Ceux-ci se réunissaient chaque mardi après-midi, de 13h00 à 18h00, à la salle Cité 2 située à Jemeppe-sur-Meuse pour jouer aux cartes, à la tombola ou pour simplement se retrouver et discuter. Un rendez-vous hebdomadaire qui était également ponctué par un goûter

durant le quatrième mardi du mois ou encore par des dîners et des buffets froids. Si durant ces nombreuses années, certains repas étaient offerts aux adhérents du club de Jemeppe, d'autres participaient aussi à sa vie économique. Celle-ci pouvait donc peu à peu se développer grâce à la cotisation de 15 euros que devait verser chaque membre du comité pour leur année mais également grâce aux boissons vendues lors de leurs réunions.

Au fil des années, Francis Pirotte et son épouse ont ainsi pu récolter une jolie somme d'argent qu'ils

comptent dorénavant offrir en partie au Télévie. Le reste étant prévu pour l'achat d'un chien-guide. Une jolie attention qui clôture leur investissement dans la Ville de Seraing et dans le club qu'ils ont géré pendant près de 20 ans.



Président du C.P.A.S

Eric Vanbrabant

C.P.A.S., Affaires sociales, Santé

Élections européennes du 26 mai 2019



Le dimanche 26 mai 2019, les membres du Parlement européen seront élus dans les États membres de l'Union européenne.

Les personnes qui résident en Belgique en tant que citoyens d'un État membre, mais n'ont pas la nationalité belge, peuvent

participer à l'élection du Parlement européen en Belgique et voter pour des candidats figurant sur des listes belges et même

éventuellement figurer sur l'une de ces listes.

Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur www.europeanelections.belgium.be (et ce, dans toutes les langues officielles de l'Union européenne).

Pour participer à cette élection en tant que citoyen européen, vous devez réunir cinq conditions, à savoir :

- Posséder la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- Être inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers de votre commune de résidence en Belgique ;
- Être âgé d'au moins 18 ans à la date de l'élection le 26 mai 2019 ;

- Posséder le droit de vote (ne pas être exclu, suspendu ou déchu des droits électoraux) ;
- Être inscrit sur la liste des électeurs.

Afin de répondre à cette dernière condition, vous devez compléter et signer le formulaire suivant : formule C/1 à insérer.

Pour être recevable, cette demande d'inscription doit être enregistrée à l'administration communale **pour le 28 février 2019 au plus tard.**

Le cas échéant, le formulaire (formule C/1) doit être remis dûment complété et signé au service de la population (service des Etrangers) situé à la Cité administrative, place Kuborn 5, 4100 SERAING ou auprès d'une mairie

de quartier, durant les heures d'ouverture de ces différents services et sur présentation de la carte d'identité du demandeur.

A défaut, ce formulaire dûment complété et signé peut également être transmis par courrier, à condition de joindre une copie de la carte d'identité du demandeur.

Toutefois, si vous avez déjà introduit une demande d'inscription sur la liste des électeurs pour les élections européennes dans le passé (par exemple, pour les élections du 25 mai 2014) et que vous avez été agréé comme électeur, **vous ne devez plus introduire de nouvelle demande.**

Avis aux réalisateurs : Caméra Citoyenne aura une 16^e édition

«Caméra Citoyenne» est un festival de court-métrage créé à l'initiative d'Alain Onkelinx, l'actuel échevin de la Prévention, qui en est déjà à sa 16^e édition ! Chaque année, une dizaine de participants n'hésitent pas à s'inscrire et à réaliser un film, qui doit impérativement respecter un thème imposé, et qui sera ensuite présenté devant un jury de professionnels de l'image. En 2019, le thème de Caméra Citoyenne est «Fais-moi rire» et sera pour la première fois ouvert aussi bien aux réalisateurs débutants qu'aux profes-

sionnels. Les personnes intéressées auront le choix entre créer un documentaire, une fiction ou un docu-fiction, d'une durée de maximum huit minutes (générique compris) et devront envoyer leur création pour le 16 septembre 2019 au plus tard.

Après quoi, un comité d'éthique s'occupera de visionner les courts-métrages afin de choisir ceux qui seront officiellement présentés pour le 15 novembre prochain, date du festival de «Caméra Citoyenne» qui aura lieu au Centre culturel de Seraing. Durant cette soi-

rée ouverte à tous, les films sélectionnés seront diffusés dans une des salles de l'établissement et visionnés par un jury de huit professionnels de l'image. Ceux-ci auront ensuite la lourde tâche de délibérer et désigner les six meilleurs réalisateurs. Les gagnants repartiront avec une belle visibilité ainsi qu'un joli prix puisqu'ils devront se répartir la somme de 1800 euros.

Pour toute information, contactez le 04/330.83.09 ou envoyez un mail à j.charlier@seraing.be

Deux Liégeois au festival du court-métrage de Lille



Quentin Thirion et Caroline Bosselaers, deux anciens participants du festival sérésien, «Caméra Citoyenne», ont participé ce week-end au festival du court-métrage de Lille. Toutefois, les deux réalisateurs débutants n'ont pas reçu de prix.

Après avoir respectivement participé au festival de «Caméra Citoyenne» de Seraing, Quentin Thi-

rion et Caroline Bosselaers ont été sélectionnés pour prendre part au sixième festival international de court-métrage de Lille qui s'est déroulé durant le week-end du 19 janvier. Le jeune homme de 28 ans a ainsi dû présenter son film «Hashtag justice» avec lequel il avait reçu le troisième prix du festival sérésien (ainsi que le premier prix

dans la catégorie fiction au concours national de Belgique) en 2017 tandis que sa comparse a pu faire visionner sa «Valse de Liège» qui avait obtenu en septembre dernier la première place de «Caméra Citoyenne».

Si le premier court-métrage porte un regard humoristique sur l'évolution des réseaux sociaux dans notre société, il

FESTIVAL DU FILM DE COURTS-MÉTRAGES CITOYEN DE LA VILLE DE SERAING

CAMERAS CITOYENNES

16^{ÈME} EDITION

REALISE UN FILM SUR LE THEME:

«FAIS MOI RIRE»

1800€
DE PRIX

RÉCEPTION DES FILMS
POUR LE 16 SEPTEMBRE 2019

PROJECTION DES FILMS SÉLECTIONNÉS LE 15 NOVEMBRE 2019
AU CENTRE CULTUREL DE SERAING

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS: 04/330.83.09 [J.CHARLIER@SERAING.BE](mailto:j.charlier@seraing.be)

UNE INITIATIVE DE MONSIEUR ALAIN ONKELINX, ÉCHEVIN DE LA PRÉVENTION DE LA VILLE DE SERAING

Éditeur Responsable : Ville de Seraing - Place Communale, 8 à 4100 Seraing

nous donne surtout matière à réfléchir quant à la place trop importante qu'ils occupent dans notre vie et sur la capacité qu'ils ont à ne plus voir le monde qui nous entoure. Le second film nous emmène quant à lui dans le centre-ville liégeois où deux inconnus apprennent à se connaître le temps d'une valse et où leurs corps ne feront plus qu'un.

Ces deux courts-métrages ont donc été en compétition ce week-end avec 27 autres films. Après avoir été visionnés durant la journée du samedi par le jury du festival français présidé par Céline Solignac,

journaliste-reporter, et composé de personnalités du cinéma, les réalisateurs sont montés sur scène pour prendre la parole et parler de leur film. Une séance de débat, présentée par deux animateurs, a alors suivi. C'est au terme de la journée que les jurés ont délibéré et choisi les 17 meilleurs films qui ont permis à leurs créateurs de se répartir la somme de 2100 euros. Leur décision a ensuite été révélée publiquement le dimanche 20 janvier lors de la remise des prix. Malheureusement, les deux Liégeois ne figuraient pas sur la liste des grands vainqueurs mais

c'est avec joie qu'ils ont accepté la défaite en étant déjà extrêmement satisfaits d'avoir participé au prestigieux festival de Lille.



Échevinat
de la Prévention

Alain Onkelinx

Logement, Prévention, Relations
inter-culturelles, Jumelage, Tourisme,
Nouvelles technologies

Le plan « froid morbide » est activé



Suite à la récente chute des températures durant les dernières nuits, la Ville de Seraing a décidé d'activer son plan « froid morbide ». Dès lors, elle invite les personnes précarisées à se rendre à l'Abri de nuit, situé au numéro 28 de la rue du Molinay, ou à prendre contact avec les personnes qui en sont responsables au 04/385.06.25.

Elle rappelle également que l'Abri de Jour, situé au numéro 37 de la rue Morchamps, est accessible cinq jours sur sept de septembre à juillet et que son accueil est renforcé durant la période de

grand froid, soit de début décembre à fin mars. Ainsi, les personnes rencontrant des difficultés liées à ces changements climatiques importants ont la possibilité de s'y rendre du lundi au vendredi de 9h00 à 20h30 ainsi que les samedis et dimanches de 17h00 à 20h30 ou de contacter l'établissement au 04/269 40 22.

À noter également que le CPAS et les services sociaux sérésiens ont également réactivé, depuis le 1er novembre dernier et jusqu'au 31 mars prochain, le service Solidarité-Hiver qu'il est possible de contacter au Réac-

tion-Action-Solution (RAS) accessible 24h/24 et 7j/7 au 0491/34.43.34. Les personnes en difficulté pourront ainsi obtenir une aide (vêtements, couvertures, chauffage/charbon...) dans les limites et conditions habituellement appliquées et suivant les disponibilités existantes. Par ailleurs, tous les dons susceptibles d'aider cette grande opération de solidarité sont évidemment les bienvenus.



Échevinat des travaux,
de l'environnement
et des finances

Laura Crapanzano

Travaux, Environnement,
Infrastructures, Finances,
Marchés publics, Cultes, Archives